

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 6 (1918)

**Heft:** 74

  

**Artikel:** De Genève à la Belgique

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-253649>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Boyle; puis Miss Mac Arthur, si connue dans le monde travail-  
liste, Miss Rathbone, conseillère municipale de Liverpool, Miss  
Chrystal Macmillan, secrétaire de l'Alliance internationale pour  
le Suffrage, Lady Frances Balfour, la sœur du ministre, etc., etc.

Et chez nous?...

Nous avons ressenti durant ce mois le contre-coup des évé-  
nements extérieurs, et le vent des transformations a aussi  
soufflé sur nous. Non pas en brise légère qui caresse les roseaux  
comme beaucoup l'eussent souhaité, mais en tempête qui menace  
de déraciner les plus vieux chênes. Nous avons connu la grève  
presque générale, la mobilisation hâtive, mais non pas contre  
l'ennemi aux frontières, et nous avons ressenti l'angoisse  
de la guerre civile. Et nous avons beaucoup souffert parce que  
nous voulions intensément être justes. Parce que, réprouvant la  
violence, abhorrant toute ingérence étrangère dans nos affaires  
intérieures de quelque côté qu'elle vint, ne demandant des  
réformes que par les moyens légaux, nous trouvions d'autre part  
que ceux qui détiennent un pouvoir absolu depuis plus de quatre  
ans et s'y cramponnent, quoi que l'on fasse pour rentrer dans les  
voies constitutionnelles, ont mauvaise conscience à reprocher à  
d'autres leur illégalité. Et parce que nous avions horreur de la  
manière forte, qu'elle agit par la menace pour exiger ou  
réprimer.

Et voilà que le féminisme, notre féminisme idéaliste, social,  
épris de rapprochement mutuel et de solidarité, a été entraîné  
dans la bagarre! Le Comité d'action d'Olten avait fait du suf-  
frage des femmes le second point de son programme, aux  
applaudissements des uns, aux regrets des autres: aussi la  
barre de notre gouvernail n'a-t-elle jamais été si difficile à tenir  
qu'en ces journées de novembre. Car nous n'avons pas voulu  
permettre que notre revendication essentielle et fondamentale  
échappât de nos mains, et que nos associations, fondées depuis  
dix ans et plus, n'aient plus qu'à abdiquer leur droit de parler  
au nom des suffragistes suisses quand la question sortait du  
domaine de la propagande théorique pour se poser avec la netteté  
d'un sujet politique actuel.

Et le calme actuellement revenu, nous constatons combien,  
sous la poussée des événements extérieurs et intérieurs, l'idée  
des droits des femmes a marché en Suisse aussi. Des tièdes sont  
réchauffés, des indifférents sont réveillés, des adversaires con-  
cèdent que nous avons raison. Ceux qui nous prêchaient il y a  
deux mois encore la patience et le calme nous engagent à agir.  
Ceux qui souriaient de nos revendications nous disent que leur  
aboutissement n'est plus qu'une question de temps. Et ceux qui,  
il y a cinq ans, nous prédisaient que le futur électeur, roux et  
rose, enfoui dans les lingeries blanches de son berceau, serait  
politiquement majeur avant nous, ceux-là croient maintenant que  
la tante votera avant le neveu...

L'idée marche... Et point, comme nous le croyons, par la voie  
logique des cercles concentriques: vote communal, puis vote can-  
tonal, et enfin vote fédéral. La question se pose déjà par l'autre  
bout des droits que nous avons à conquérir, sur le terrain  
fédéral. Est-ce un bien? est-ce un mal? Les cantons seront-  
ils enclins à suivre au plus vite l'exemple que leur donnera  
la Confédération, ou au contraire se raidiront-ils par oppo-  
sition fédéraliste comme certains Etats américains? Tout est  
à prévoir. Mais l'heure va sonner bientôt et il faut que les  
femmes soient prêtes. Prêts les chefs, prêts les soldats de la  
grande armée de citoyennes, qui comprennent de plus en plus  
que, réclamer un droit, c'est se mettre en mesure de remplir un  
devoir.

E. Gd.

## De Genève à la Belgique

C'est de Genève, on se souvient, qu'est parti en octobre  
1914 un message de sympathie des femmes de Genève à la reine  
des Belges pour les femmes de son pays < dont elle incarne et  
personnifie l'héroïsme >. La reine avait très gracieusement  
répondu du Havre par une lettre que nous avons publiée en son  
temps.

L'Union des Femmes de Genève, qui avait eu l'idée de ce  
premier message a tenu à prendre l'initiative d'un second, pour  
saluer l'arrivée à Bruxelles de la reine, et le télégramme sui-  
vant, appuyé par des signatures enthousiastement données, a  
été expédié le 18 novembre — le premier qui partit de Genève  
pour la Belgique :

*A Sa Majesté, la Reine des Belges,  
Bruxelles.*

*Les femmes de Genève, dont pendant quatre ans et demi le  
cœur a souffert du martyre des femmes belges, leurs sœurs, s'asso-  
cient à la joie de leur délivrance, et leur adressent leur message  
le plus vibrant à l'occasion de la rentrée dans la capitale de celle  
en l'âme haute de laquelle s'est incarné leur inlassable héroïsme.*

LES FEMMES DE GENÈVE.

D'autre part, l'Association genevoise pour le Suffrage féminin  
a envoyé le 20 novembre ce télégramme à M<sup>me</sup> Brigode, prési-  
dente de la Fédération belge pour le Suffrage des femmes à  
Bruxelles :

*L'Association genevoise pour le Suffrage féminin exprime aux  
suffragistes belges ses chaudes félicitations pour la libération de  
leur pays, et son admiration pour leur attitude courageuse depuis  
quatre ans.*

*Emilie Gourd, présidente.*

### Assemblée extraordinaire des délégués de l'Association suisse pour le suffrage féminin à Berne, le 24 novembre 1918.

L'assemblée extraordinaire des délégués de l'Association  
suisse pour le suffrage féminin qui a eu lieu à Berne, le 24 no-  
vembre, n'a pas été banale. On y a vu une démarche, faite par  
la présidente auprès du Conseil fédéral et ratifiée par le Comité  
central, désapprouvée par la majorité de l'assemblée; puis, une  
proposition du Comité central, votée à l'unanimité par celui-ci,  
combattue par l'assemblée et n'y obtenant pas une seule voix;  
le tout exprimé le plus gracieusement du monde et couronné par  
un ordre du jour de confiance au Comité central et à la prési-  
dence, avec des remerciements d'une évidente sincérité... Et l'on  
oserait encore prétendre que l'accès des femmes à la vie politi-  
que n'adoucirait pas les mœurs ?

Le message de M<sup>le</sup> Gourd au Conseil fédéral, qui a d'ailleurs  
été déjà reproduit par la presse, était conçu en ces termes :

< L'Association suisse pour le suffrage féminin, condamnant  
< énergiquement toute violence et se plaçant exclusivement sur  
< le terrain de la plus scrupuleuse constitutionnalité, conformé-  
< ment à l'appel du Conseil fédéral au peuple suisse du 11 no-  
< vembre, recommande chaleureusement au Haut Conseil fédéral  
< la réalisation du point 2 du programme du Comité d'action  
< d'Olten, soit : Droit électoral actif et passif pour les femmes >.

Il a été télégraphié le 12 novembre, dans l'atmosphère fiè-  
vreuse créée par la grève dite < générale >, alors que l'on pou-  
vait à chaque minute se demander si les communications télé-